



*“vivre
ensemble,
égaux & différents”*

ESAT Hors-murs de LADAPT

Mercredi 13 décembre 2017

• Forum « Emploi et handicap psychique »



www.ladapt.net

Association pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de Handicap

A s s o c i a t i o n l o i 1 9 0 1 , r e c o n n u e d ' u t i l i t é p u b l i q u e

1

LADAPT

« Vivre ensemble, égaux et différents » 2016-2020

Trois orientations stratégiques :

- Sortir des catégories instituées pour les personnes handicapées et les acteurs
- Penser l'action collectivement en associant les parties prenantes en amont de toute réflexion
- Contribuer au « Prendre Soin » de la personne handicapée en la rendant active dans ses choix

Quatre priorités :

- Réussir l'insertion professionnelle par l'emploi accompagné et la formation
- Développer l'autonomie et l'inclusion sociale dans toutes ses composantes
- Généraliser l'accompagnement personnalisé à toutes les étapes de la vie
- Associer tous les acteurs à l'élaboration et à la conduite des projets de l'association

LADAPT en 2015

16 338

personnes accompagnées

2 433

salariés dont 10,62 %
de travailleurs handicapés

FICHE ACTION 4

Accompagner dans
la durée, en
entreprise, la
personnes
handicapée ou
fragilisée



L'ESAT Hors-murs de Lille

Passerelle entre le milieu protégé et le milieu ordinaire de travail

- Etablissement créé en 2010
- 20 places
- Le public :
 - Public en situation de Handicap Psychique **stabilisé** suivi régulièrement par un psychiatre
 - Habitant la métropole Lilloise
 - Ayant une RQTH et une orientation CDAPH en ESAT
 - Ayant la motivation et des capacités pour (re)trouver un emploi en milieu ordinaire
 - Acceptant de parler de la maladie
 - Sachant lire, écrire, compter



L'ESAT Hors-murs

Une équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service
- 1 Chargée de relation entreprise
- 1 Neuropsychologue
- 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 1 Secrétaire

Un travail en réseau avec de nombreux partenaires

- Convention avec les CMP
- Partenaires Entreprise
- Autres

Le Parcours à l'ESAT Hors-murs

Première phase : Les activités proposées par l'ESAT

- L'ESAT propose aux travailleurs
 - ✓ Des activités adaptées à leurs compétences et à leurs projets
 - ✓ Un suivi social et éducatif
 - ✓ Sur la base d'un contrat (Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail)
- Objectifs : valider la capacité de la personne accompagnée à travailler en milieu ordinaire

ZOOM D'ENTREE



P.A.I.

Projet d'Accompagnement Individualisé

Ateliers collectifs ou entretiens individuels

Connaître son handicap

- ✓ Mieux connaître sa pathologie et ses conséquences
- ✓ Stimulation cognitive
- ✓ Entraînement des habiletés sociales
- ✓ Echanges autour du handicap, de la pathologie, du traitement

Vie sociale

- ✓ Travail global autour de l'hygiène de vie et la santé (projet santé)
- ✓ Aide à l'organisation de la vie sociale et des loisirs
- ✓ Mise en place de projets culturels
- ✓ Aide à la gestion budgétaire

Bâtir son projet professionnel

- ✓ Expériences passées et compétences
- ✓ Travail de groupes : pour mieux se connaître et connaître l'environnement professionnel
Définir un projet professionnel
- ✓ Savoir construire un CV, une lettre de motivation, faire des simulations d'entretien
- ✓ Cibler des entreprises

Sport - Yoga training théâtral





“vivre
ensemble,
égaux & différents”



Socio-esthétique



Construction de nichoirs



Activités artistiques



Sorties culturelles





“vivre
ensemble,
égaux & différents”



Cueillette



Cuisine

Auberge espagnole



www.ladapt.net

Le Parcours à l'ESAT Hors-murs

Deuxième phase : se préparer à aller en entreprise



Pour l'ESAT Hors-murs

- ✓ Vérifier les pré-requis à l'emploi lors des différentes activités
- ✓ Cibler l'entreprise et l'emploi en fonction du projet professionnel de la personne
- ✓ S'assurer de la disponibilité et de motivation de la personne
- ✓ Sensibiliser l'entreprise au handicap psychique
- ✓ S'assurer de la mobilisation d'un tuteur de proximité dans l'entreprise
- ✓ Présenter la personne à l'entreprise

Le Parcours à l'ESAT Hors-murs

Deuxième phase : se préparer à aller en entreprise

Pour la personne accompagnée

- ✓ Avoir défini un ou des projets professionnels
- ✓ Etre acteur dans son parcours professionnel
- ✓ Savoir parler de ses expériences professionnelles, de ses compétences et de sa motivation
- ✓ Savoir exprimer ses fragilités et ses besoins pour adapter au mieux le poste de travail
- ✓ Savoir définir un ou 2 objectifs à atteindre lors du stage

Le Parcours à l'ESAT Hors-murs

Deuxième phase : se préparer à aller en entreprise

Pour l'entreprise

- ✓ Avoir mobilisé un tuteur disponible et sensibilisé au handicap
- ✓ S'être interrogé sur la façon d'adapter le poste de travail
- ✓ Etre à l'écoute de l'évolution et des besoins de la personne en stage
- ✓ Prendre le temps pour les bilans tripartites
- ✓ Reconnaître les compétences et donner des conseils par rapport au projet professionnel de la personne

Stage : 17,5 à 20 heures par semaine

4 à 5 SEMAINES

- Le stage permet de répondre à différents objectifs :
 - ✓ Découverte d'un milieu professionnel, d'un métier, d'un secteur...
 - ✓ Vérification et évaluation des capacités de l'usager
- Un tuteur de proximité est toujours nommé et garant de l'accompagnement au quotidien du stagiaire
- Des bilans hebdomadaires sont réalisés (personne accompagnée – tuteur de proximité – chargé de relation entreprise de l'ESAT)
- Une synthèse professionnelle est réalisée à la fin du stage



Que se passe t-il après un stage ?

Plusieurs cas de figure



- ✓ Retour à l'ESAT Hors-murs et participation aux activités
- ✓ Travail avec les professionnels de l'ESAT Hors-murs pour trouver des solutions aux difficultés ressenties lors des stages (mobilité – communication – gestions des émotions...)
- ✓ Possibilité de se réorienter vers le milieu protégé
- ✓ En fonction du 1^{er} stage, recherche d'un autre stage dans le même métier ou dans un autre secteur d'activité
- ✓ Signature d'une Mise à Dispositon avec l'entreprise où a été réalisé le stage.

Mise A Disposition (MAD)

Temps de travail : variable : mi-temps - 20 - 30h

Durée : 1 mois, 3 Mois, Renouvelable jusqu'à 2 ans



- L'utilisateur est affecté à des tâches ou à un poste bien identifié avec l'entreprise.
- Le travail réalisé par l'utilisateur est facturé à l'entreprise
- Le temps partiel reste la norme
- Un tuteur de proximité est nommé dans l'entreprise
- L'ESAT Hors-murs assure un suivi régulier (1 fois par mois au minimum)
- L'objectif d'une MAD est de consolider les compétences de la personne, de lui permettre de trouver un équilibre dans la durée, d'adapter au mieux le poste
- L'objectif est aussi, en fonction des opportunités, de permettre à la personne de signer un CDI

Exemple de parcours

Monsieur M. (40 ans) – 9 mois à l'ESAT

- ✓ Entrée à l'ESAT Hors-murs avec un projet professionnel précis : laveur de vitres
- ✓ A plusieurs expériences en intérim en tant qu'agent d'entretien
- ✓ Autonome et très pressé de trouver un emploi durable
- ✓ 1^{er} stage en tant que laveur de vitres : stage positif mais pas de piste pour une mise à disposition dans ce secteur d'activité.
- ✓ Opportunité dans un drive : stage à temps partiel en tant que préparateur de commandes.
Le métier lui plait et il a développé des compétences durant le stage
- ✓ L'entreprise propose une Mise à Disposition d'un mois, puis un CDI
- ✓ Signature du CDI

Exemple de parcours

Monsieur G. (41 ans) – depuis 4 ans et demi à l'ESAT Hors-murs

- ✓ A un diplôme et une longue expérience en espaces verts, mais ne veut plus travailler dans ce domaine
- ✓ N'a pas travaillé depuis 8 ans, n'a pas de projet bien défini, mais souhaite travailler en lien avec les animaux
- ✓ Négociation d'un stage dans une animalerie (entretien des cages – mise en rayons). Dans un premier temps, stage de 15 jours. Prolongation du stage ensuite
- ✓ Stage positif, mais au cours du stage Monsieur G se plaint de douleurs au dos
- ✓ La médecine du travail n'autorise plus Monsieur G a travaillé sur des métiers de manutention
- ✓ Retour à l'ESAT à l'Esat Hors-murs, mais peine à se mobiliser sur un autre projet pro
- ✓ Opportunité de Mise à disposition dans le secteur des assurances, sur un poste administratif. Stage positif qui ouvre de nouveaux horizons

Monsieur G. (41 ans) – depuis 4 ans et demi à l’ESAT Hors-murs

- ✓ Nouveau stage dans un service public sur Lille. Stage positif qui se poursuit par une Mise à Disposition renouvelée de 3 mois en 3 mois.
- ✓ Service d’affectation déplacé sur Douai. Accepte de suivre le reste de l’équipe (toujours en Mise à Disposition)
- ✓ Changement qui génère quelques angoisses, prises en compte dans son accompagnement
- ✓ Aujourd’hui, souhait de décrocher un CDI dans cette entreprise. Négociations en cours.

Exemple de parcours

Monsieur I. (30 ans) – 1 an à l'ESAT

- ✓ Souhait de travailler en tant qu'agent administratif. A quelques expériences professionnelles dans ce domaine. Manque un peu de confiance en lui, mais très motivé pour travailler
- ✓ A réalisé un stage positif d'un mois dans un service public sur une mission administrative. Une Mise à Disposition a été proposé, mais il a refusé le poste
- ✓ Stage qui a demandé beaucoup d'énergie.
- ✓ A préféré se réorienter vers un ESAT traditionnel, en conditionnement. La collaboration avec un ESAT traditionnel a permis à Monsieur I de se sentir rassuré au niveau de son environnement de travail.

Exemple de parcours

Madame A. (45 ans) – 1 an à l'ESAT

- ✓ Longue expérience en tant qu'agent d'entretien. Souhaite trouver rapidement un emploi dans ce domaine
- ✓ Stages en milieu hospitalier puis à l'EPSM ont permis de mettre en lumière ses compétences et de gagner en confiance.
- ✓ Opportunité de stage se présente pour un remplacement d'une autre personne prévue au départ.
- ✓ Stage positif. Proposition de CUI ... avec renouvellement possible (5 ans)
- ✓ Les nouvelles dispositions remettent en cause cette dynamique, mais l'entreprise réfléchit à la pérennisation de son poste
- ✓ Madame A a repris contact avec L'ESAT pour le cas où sa mission ne pourrait pas se poursuivre
Madame A pourrait alors être accompagnée dans le cadre du réseau des réussites

Que nous disent ces parcours ?

- ✓ Les personnes que l'on accompagne veulent travailler en milieu ordinaire
- ✓ Éléments moteurs : motivation – être acteur - expérience
- ✓ Les parcours sont individualisés
- ✓ Importance de l'accompagnement professionnel social et psychologique
- ✓ Nécessité des stages pour « réaliser » son projet, étape par étape
- ✓ Quand une Mise à Disposition est signée, c'est que les compétences professionnelles sont reconnues par l'entreprise
- ✓ La négociation des stages et des MAD permet de sensibiliser les entreprises à l'accueil de personnes en situation de handicap psychique
- ✓ La concrétisation des projets pro engendre parfois la mise en route d'autres projets.
- ✓ En cas d'embauche, possibilité d'assurer un suivi dans l'entreprise pendant un an
- ✓ On sort de l'ESAT Hors-murs quand on veut : retour prioritaire à l'ESAT pendant un an



Exemple de parcours

TEASING – éveil de la curiosité

Témoignage de NICOLAS et CATHERINE à l’atelier

« Le travail en milieu protégé, le travail en milieu ordinaire, tous les parcours sont possibles »

Témoignage d’ALVIN et NICOLAS à la plènière

« Retour au travail ? Quels sont les possibles ? »